BULLETIN CRITIQUE

Linguistique et philologie

Paolo Poccetti (éd.), Oratio obliqua. *Strategies of reported speech in ancient languages* (Richerche sulle lingue di frammentaria attestazione, 9) : Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, 2017, 168 pages.

Dans le cadre du XVII^e^ Colloque international de linguistique latine, qui s'est tenu à Rome du 20 au 25 mai 2013, un atelier a réuni plusieurs chercheurs sur le thème du discours indirect, en latin bien sûr, où l'expression est linguistiquement marquée, mais aussi dans d'autres langues anciennes : grec, hittite ou irlandais. Ce sont les actes de cet atelier que réunit la très active – et très ouverte – collection dirigée par Paolo Poccetti. Il faut du reste remercier notre collègue romain d'avoir conservé aux communications originellement faites en français leur expression vernaculaire, cantonnant dans les résumés l'usage tendant à s'imposer du pidgin anglais – quel appauvrissement collectif que son extension dans le monde universitaire des *linguistes* !

Dix communications sont donc proposées sur le discours indirect. Pour en rester aux langues classiques, on sait que l'analyse moderne a distingué cette caractéristique syntaxique de la langue latine, marquée *à la fois* par la subordination (directe ou non), une adaptation des marqueurs de personnes et l'emploi de modes (infinitif, indicatif) qui ont en commun de ne pas être le mode du discours de constat. Nos grammaires grecques constatent bien la subordination, mais rappelle que toutes les autres marques relèvent du possible, mais non de l'obligatoire : changement de mode (l'optatif oblique, utilisable seulement après un verbe déclaratif à un temps secondaire, n'est jamais obligé) comme adaptation des personnes (le subordonnant peut être un simple marqueur de passage au discours direct !). Nous avons parlé d'analyse moderne car c'est un fait que les grammaires anciennes, singulièrement latines, ignorent absolument cette catégorie de subordination qui ne se peut qualifier par une approche logique, tant la réflexion pré-syntaxique ancienne se cantonne dans les limites de l'analyse du syllogisme.

On trouvera justement en conclusion à cet ouvrage, p. 151-168, une mise au point de M^me^ Ilaria Liberati (Macerata) sur les divers emplois de l'adjectif *obliquus* dans la grammaire des langues anciennes : si les grammairiens l'utilisent très vite (Varron, calquant alors le discours grammatical grec), les rhéteurs les premiers qualifient ainsi une *oratio* que l'usage massif de figures peut obscurcir (*ad Her*. IV 16) ou qui ne révèle qu'une partie de la réalité (commentaires de Servius à l'*Enéide*, II 638, *Interpretationes Vergilianae* de Tib. Claudius Donatus I 4, 21). C'est finalement Quintilien (IX 2, 37) qui caractérise comme telle les *adlocutiones* qu'on lit chez les historiens, et désigne ainsi l'argumentaire romuléen de Tite-Live I 9.

Les autres articles explorent tout à tour différents aspects de ce qui est constamment donné à envisager comme une stratégie discursive. Dans la suite de travaux antérieurs sur *ipse*, M.-D. Joffre (p. 61-69) souligne que ce pronom, par sa vertu

contrastive ou oppositionnelle, est apte à reprendre en écho les procédés énonciatifs et discursifs dont dispose le locuteur originel « pour rendre son propos percutant et retenir l'attention de son auditoire ». Une valeur similaire, finalement, d'intensificateur est invoquée par Michèle Fruyt (« Les relations entre le réfléchi indirect *se* et *ipse* en latin », p. 41-59) pour contredire justement l'opinion qui voudrait que *ipse* remplace déjà, parfois, le réfléchi dans les œuvres de Quinte-Curce et de César, sur lesquelles elle a concentré son attention.

« L'expression des possibles en *oratio obliqua* », de Laurent Moonens, p. 71-75, souligne avec finesse que l'emploi de l'infinitif peut, à l'occasion, refléter une prise de position de l'instance rapportant les propos, quand on le croit parfois trop uniment propre à refléter une objectivité recherchée. A. Orlandini, justement, dont les travaux appuient la contribution précédente, et P. Poccetti étudient ensuite, p. 77-85, des passages où un subordonnant est suivi d'un infinitif, ce qui jette le doute sur la situation effectivement subordonnée de la proposition.

Des situations dégradées ou hybrides sont ensuite examinées par Colette Bodelot dans la langue tardive de Frédégaire (p. 87-94) et par L. Sznajder dans le latin biblique mêlé d'hellénismes (*Vetus Latina*) et parfois aussi d'hébraïsmes (l'Ancien Testament traduit par Jérôme). Présentant l'existence d'un dégradé, elles soulignent la pertinence de la notion de stratégie discursive sur laquelle est centrée le recueil.

Deux communications, enfin, nous conduisent plus loin : « Pathways of complementing *verba dicendi* and other content-reporting verbs : Irish and Latin », de Hannah Rosén (p. 113-128) et « Observations on the application and notion of *oratio obliqua* in literary classical Greek, with special reference to drama and Plato », de Donna Shalev (p. 129-152). Si le premier est particulièrement stimulant pour nous interroger sur l'origine du système de distanciation linguistique développé par le latin, le second article, examinant avec attention les subordonnées complétives dans *La République* et l'*Apologie de Socrate*, propose une échelle de subjectivité qui trouve une validation dans la littérature théâtrale, et fournit une approche extrêmement nuancée de la transmission indirecte des propos dans la littérature grecque.

Gualtiero Calboli (« Direct and indirect styles and connected rules », p. 9-39) avait conclu la séance par un résumé et une mise en perspective indo-européenne : nous trouvons en ouverture à ce livre ses réflexions sur les différentes communications ici proposées, et un panorama comparatif aussi riche qu'ouvert à de nouvelles perspectives. Mimétique du sujet traité, la lecture possible à deux degrés des contributions (le propos des différents auteurs et leur compte rendu initial) acquiert dans cette mise en scène un piquant qui ne gâte pas son intérêt souvent exigeant.

Guillaume Bonnet.

Marie Formarier, *Entre rhétorique et musique. Essai sur le rythme latin antique et médiéval* (Latinitates, 9) : Turnhout, Brepols, 2014, 357 pages.

Etudier le rythme d'une langue est une entreprise ardue. Dans le cas particulier du latin, celle-ci est toutefois facilitée par l'artificialité de la langue telle qu'elle nous a été conservée. Objet socialement distinctif réglé par une *ratio* riche et puissante, le latin de nos textes n'est plus un outil de communication orale et vivante, mais une langue technique, celle de la littérature. Cette *ratio* n'est que la cristallisation sélective d'usages langagiers soumis à une grammaticalisation qui n'a donc pas été créatrice mais éliminatrice et régulatrice. De la multitude de paroles orales est surgie une langue adaptée par contrainte à son objet : l'écrit. En matière de rythme, c'est

cette *ratio* que Marie Formarier tente d'appréhender. Or il s'est trouvé que si le système accentuel et quantitatif du latin présente ces régularités qui s'enseignent, les faits montrent bien des troubles. Ces perturbations n'échappent pas à Marie Formarier qui les aborde vaillamment en confrontant les sources les unes aux autres. La méthode est évidemment celle qui s'impose par tradition ; elle nécessitait toutefois de garder en mémoire que le vocabulaire technique de la langue et de la grammaire antiques est tout sauf stable et que cela ne perturbait en rien des grammairiens et rhéteurs qui pouvaient se satisfaire d'imprécision puisqu'ils traitaient de quelque chose que tout le monde connaissait d'instinct ! Il ne nous est donc jamais certain qu'un même terme désigne toujours le même concept.

Dans son premier chapitre (« Le rythme, premières définitions » p. 15-34), Marie Formarier dresse un bilan de sources où le rythme est perçu comme une forme appliquée à un objet ; la linguiste que je suis y verrait un signifiant appliqué à un signifié. Dans cet ordre, le travail de Marie Formarier a surtout le mérite de mettre en lumière la charge d'a priori philosophique attachée à un mode antique d'appréhension du monde qui, pour n'avoir pas encore de considération pour la preuve empirique, privilégie le vraisemblable cher aux rhéteurs. Dans le deuxième chapitre (« Arythmie, rythme et mètre » p. 35-69) est abordé le problème difficile de l'identification du rythme voulu par l'auteur, fût-il poète ou prosateur ; l'embarras est assurément plus aigu dans le domaine de l'*oratio numerosa* que dans celui de l'*oratio uincta*. Marie Formarier évoque à raison la liberté de l'auteur ; il en va cependant tout autant de celle du lecteur ; il suffit d'évoquer césures, coupes et autres suspensions du vers qui sont souvent impossibles à réaliser dans une lecture orale. La *recitatio* exige donc un choix quand la lecture personnelle permet de les envisager tous et souvent en polyphonie. Le consistant troisième chapitre (« Rhythme et segmentation : bases théoriques » p. 71-133) est d'essence plus franchement musicale. Organisé selon une géométrie des proportions qui n'est pas sans rapport avec celle de la tonalité, le rythme est conçu comme producteur de sens. Dans le domaine de la langue, le signifiant de ce rythme est identifié par des regroupements de signes, des *compositiones*. On en saisit que, dans la doctrine oratoire, le rythme est un *ornatus*, ressortissant en tant que tel à l'*elocutio*. Dans cet ordre de fait, l'auteur se heurte au problème de la continuité qui doit, ou non, être assurée entre les différents segments rythmiques. Surgit alors l'ardu problème d'une colométrie que l'on croit en général strictement liée à la prose oratoire mais que l'on débusque partout, y compris dans la poésie. Dans le cas particulier de la colométrie, aborder le problème par le biais rythmique n'est peut-être pas le plus opportun. L'unité colométrique est en effet une unité véritablement biomécanique puisqu'elle correspond, en tout cas dans la pratique oratoire, à ce qui se peut prononcer haut et clair d'un seul souffle, soit une vingtaine de syllabes. Vue de près, la colométrie n'apparaît que très lâchement régie par les principes, souvent mouvants, de théoriciens qui ne s'arrêtent pas à définir ce qu'ils entendent par *cola*. Il suffit alors de lire à haute voix pour constater que la colométrie est avant tout un moyen de rendre cognitivement saisissable une période autrement trop longue pour être intelligible. Afin de s'en persuader, on découpera colométriquement la décourageante première période du *Pro Archia* pour en constater l'organisation devenue limpide lorsqu'elle a été dûment respirée. De ce point de vue, le rythme apparaît cette fois moins comme un simple élément de sens mais plutôt comme un organisateur textuel. A lire ce chapitre, on doit une fois de plus déplorer l'offuscation du raisonnement antique par des a priori ; on les a subis philosophiques, on les déplore ici esthétiques et obscurcis d'une tentative procrustéenne de superposer musique et énonciation. Le quatrième chapitre (« Le rythme, un outil de communication verbale et non verbale » p. 135-185) est dévolu à l'examen d'une obligation, celle

de rendre significatif, utile au propos, enrichissant, un élément du signifiant requis par la doctrine et que l'esthétique contraint à ne pas être que mécanique ; en poésie, l'objet typiquement soumis à cette double contrainte est la césure. Le jeu à jouer est alors de rendre interprétable à l'auditeur quelque chose qui n'est pas du langage articulé ; plus précisément, il s'agit de faire interpréter de l'émotion de manière univoque par la raison. En réalité, il s'agit bel et bien de domestiquer la vieille toute-puissance du système limbique sur nos pauvres lobes corticaux-frontaux. *Docere, probare*, c'est ce que l'on revendique, mais *delectare* et surtout *mouere* – une spécialité cicéronienne –, c'est tellement plus efficace ! Il est ici le lieu de rappeler que dans les sociétés anciennes, là où les moyens d'amplification de la voix étaient inexistants, des rythmes et inflexions, fussent-ils segmentaux comme les jeux de quantités syllabiques des clausules ou suprasegmentaux comme la colométrie, voire simplement intonationnels, étaient des moyens de faire mieux comprendre un discours dont la part émotionnelle pouvait alors profitablement prendre le relais sur de l'argumentatif mal saisi dans des détails obscurcis par la distance et le bourdonnement de la foule. On pense alors à la clausule qui n'était destinée ni *à faire joli* ni à amuser, mais bien à signaler la fin d'une unité argumentative et, par conséquent, le début d'une autre ; l'importance de la clausule, longue et dépourvue d'élision, signalait alors l'importance de ladite unité. Le chapitre 5 (« Analyse et modélisation du rythme oratoire latin » p. 187-247) fait affronter le délicat problème du comput colométrique qui est triple : faut-il compter des séquences quantitatives, des syllabes ou des mots ? L'évidence part d'une opposition polaire entre style haché, bref, sallustien et style ample, long, cicéronien. Marie Formarier, forte d'une audace qu'il faut saluer, tente une théorisation. Elle dégage une *ratio* que je n'exposerai pas faute de place. Toutefois, à la lecture de ce consistant chapitre, on ne tarde pas à s'apercevoir que sa démonstration est d'une complexité qui témoigne de la souplesse et de la variabilité d'une pratique qui ne se laisse mettre en système que très ponctuellement, preuve en est qu'elle ne fonctionne correctement que sur des extraits soigneusement choisis. On verra dans cela la preuve une fois de plus mise en actes de l'incapacité où le rationnel se trouve de géométriser l'émotionnel. Il n'en va en rien de la faute d'une Marie Formarier que l'on suit avec très grand intérêt dans des raisonnements toujours impeccables mais dont on s'aperçoit rapidement qu'ils ne peuvent se constituer en règles. Il reste, et là Marie Formarier emporte la conviction, que la phrase oratoire tardive, probablement parce qu'elle se fait de moins en moins proche de l'oralité et donc de plus en plus artificielle, s'incorpore des éléments de marquage proprement poétiques tels l'homodynie de la concordance entre ictus et accent ou le lexématisme de clausules dont chaque mot correspond exactement à chaque pied (type *condere gentem*). Le chapitre 6 (« Analyse et modélisation du rythme latin chanté » p. 249-300) est celui de la chrétienté du III^e^ siècle au moins. Il y est montré une dynamique musicale soumise à celle du segment énoncé en tant qu'objet que la musique ne doit servir qu'à mettre en valeur de manière à accroître son intelligibilité. Les mélismes et autres ornements servent en outre volontiers de marqueurs d'articulation argumentative. En ce sens, ils assument non seulement le rôle des clausules de la prose oratoire mais aussi des mots ponctuateurs, type *enim*, *autem*, *igitur* etc. qui servent à ouvrir ces unités argumentatives que ferment les clausules.

On aura compris que le livre de Marie Formarier fait oeuvre de pragmatique verbale en ce sens qu'il offre une vue très approfondie et détaillée sur une partie de ces conditions énonciatives qui d'ordinaire nous échappent et qui, malheureusement, constituent, avec les intonations et le métalangage corporel, une part majeure du message véhiculé par la parole. Conduisant son étude avec méthode et érudition, Marie Formarier apporte une aide considérable à l'appréhension de ce qui fut la

réalité de la communication latine ; de ce seul point de vue, l'intérêt de son ouvrage, que je n'hésiterai pas à qualifier d'important, excède très largement ce qu'annonce le titre un peu anodin qu'il a malheureusement reçu.

Carole Fry.

Maxime Pierre, *Carmen : étude d'une catégorie sonore romaine* (Études anciennes, série latine, 79) : Paris, Les Belles Lettres, 2016, 330 pages.

Carmen est, à l'instar de *religio* ou de *pietas*, de ces mots d'apparence bénigne mais dont la compréhension nécessite la prise en considération d'une multitude de ces nuances que détestent tant les étudiants et qui, au bout du compte, contraignent à reconnaître, à la détestation redoublée des susdits étudiants, que l'on n'en saisit guère le sens. Il est vrai que la sémantique est, de très loin et bien plus encore que la pragmatique, la partie de la linguistique la plus décourageante et par conséquent la plus attirante. Depuis la difficile renonciation à un « noyau de sens » qui rassurait bien mais que répudiait déjà Saussure et dont Wittgenstein a constaté le décès, la vie des sémanticiens est devenue plus difficile ; les faiseurs de dictionnaires et plus que tous les rédacteurs du *Thesaurus linguae Latinae* en savent tout particulièrement quelque chose. Maxime Pierre aborde donc son sujet en parfaite conscience et maîtrise les obstacles qui se dressent sur sa route. Partant d'une étymologie incertaine, il propose non pas une histoire du mot selon l'habituelle perspective diachronique, mais le développement multidimensionnel d'une polysémie. Pour parvenir à ses fins, Maxime Pierre s'impose de ne pas penser comme nous mais comme les anciens, selon une logique qui ne soit pas la nôtre mais la leur – pour autant que celle-ci nous soit accessible et non reconstruite sur des catégories culturelles plutôt que cognitives. Les linguistes, qui d'ordinaire s'y collent, savent qu'un bon thème latin ne peut être produit qu'à la condition de cesser de penser en français. Faut-il ajouter que cette condition est celle de l'apprentissage de n'importe quelle langue ? Parler allemand ne peut se faire convenablement qu'à la condition de penser en allemand. Il n'en reste pas moins que ce déplacement de conception paradigmatique du lexique ôte bien de leur tranquillité d'esprit à tous ceux qui ont pour tâche de faire apprendre du vocabulaire et plus encore à tous ceux qui ont pour tâche de l'apprendre – mais après tout, qu'est-ce que les Latins pouvaient bien entendre par *rosa* !? Voilà qui permet à Maxime Pierre d'affirmer tout de go (p. 295) que « "chanter" à Rome n'est pas "chanter" » puis de voir dans *carmen*, selon la perspective chère à Wittgenstein, que ce mot n'a pas de sens mais des emplois, qu'on le trouve capable de désigner des actes énonciatifs, liés sémantiquement non pas par une unité de sens mais par ces associations d'idées qui permettent de passer d'un secteur à l'autre d'un même domaine sémantique sans que puisse s'apercevoir un fil conducteur qui, pour être discontinu, n'en sera pas moins significatif – on notera qu'un psychanalyste applaudirait à pareille allégation ; de là à affirmer que la sémantique du langage articulé est celle d'un inconscient que certains s'empresseront de qualifier de « collectif », il y un pas que je laisserai à d'autres le soin de franchir. On sera cependant attentif au fait qu'en situation analytique, si l'analyste l'interprète, seul l'analysant est en capacité d'établir le lien de sens et cela dans un ici et dans un maintenant exclusifs qui ne sont en rien différables ou reproductibles. L'accès à une vérité du sens, linguistique ou analytique, nous est par conséquent doublement interdit, du fait de la disparition d'une part de l'énonciateur et d'autre part de ces ici et maintenant qui seuls cristallisent un sens. Nous en sommes donc réduits à être, pour paraphraser Lacan, le sujet qui sait mais ne comprend pas. Étant donné que ne

pas comprendre nous est insupportable, sinon par inclination du moins par profession, nous tâtonnons. Tâtonner, toutefois, peut se faire avec méthode – après tout, un aveugle peut ignorer la couleur d'un objet mais en acquérir malgré tout un savoir opérationnel. Maxime Pierre, qui pense bien, en arrive ainsi à la conclusion que *carmen* ne trouve pas sa complétude sémantique dans l'orbite du chant, mais comme désignateur d'un *speech act* agissant en somme comme un perlocutif ; il y a donc dans *carmen* quelque chose de l'injonction à faire, de la force coercitive et aveugle qui domine hommes et dieux ; on pourrait ainsi affirmer que *carmen* est un terme qui désignerait fort bien la parole, médiatisée par l'humain, du *fatum*. Par des associations successives qui en modifient le sens jusqu'à l'adultérer à peu près complètement, *carmen* en vient à désigner aussi bien des incantations que des prières, des données d'ordre par lesquelles, selon le patois militaire actuellement en vigueur, la volonté se transforme en action. L'influence de langues en contact se fait également sentir puisque très tôt le sémantisme de *carmen* est contaminé par des emplois grecs afférents au domaine de la production sonore, instrumentale, animale, humaine. Le contact avec ᾠδή provoque le glissement en littérature qui finira par ôter sa force d'effectivité à un *carmen* qui en viendra à désigner de benoîts poèmes dans lesquels pourtant le mot trouvera parfois à conserver de sa primitive force prescriptive. Dès lors, le mot possèdera deux emplois de foyers sémantiques déconnectés regroupant l'un, indigène, du prescriptif et l'autre, hellénisé, du littéraire, l'un et l'autre foyer regroupant du verbal – formule, poème, vers – et du non verbal – signaux, mélodies. Bien entendu, chaque sous-ensemble connaît des subdivisions. Le doublement des foyers sémantiques et leurs subdivisions entraînent deux conséquences. La première est que des termes issus de deux foyers distincts trouvent à se relier par association secondaire ; ainsi le chant mélodieux d'un oiseau peut-il prendre valeur oraculaire. La seconde est que, au sein d'un même foyer, les sens finaux finissent par perdre le contact les uns avec les autres ; ainsi ne voit-on plus, sauf à laisser courir l'imagination, ce qui relie un poème et un chant d'oiseau. Le choix qu'a fait Maxime Pierre de s'attaquer à un mot aussi ardu que *carmen* a été d'une audace particulièrement payante ; il en tire en effet l'illustration spectaculaire des effets de l'analyse sémantique par foyers de sens, fragmentations et associations. On retirera de son impeccable démonstration la preuve renouvelée de cette caractéristique de la cognition humaine qui est de fonctionner comme un système de reconnaissance de forme par association – le test de Rorschach en est l'exploitation la mieux connue. Lorsque cette reconnaissance de forme par association est fonctionnelle, elle offre à l'humain la capacité non seulement à maîtriser le connu en l'ordonnant mais surtout à domestiquer l'inconnu en l'incorporant dans le connu ; lorsqu'elle est dysfonctionnelle, elle génère de la paranoïa.

Carole Fry.

Luis Unceta Gómez, *La petición verbal en latín. Estudio léxico, semántico y pragmático* (Bibliotheca Linguae latinae, 6) : Madrid , Ediciones Clásicas, 2009, 241 pages.

L'ouvrage est issu de la thèse de doctorat de l'auteur. Très complet, il aborde l'expression de la requête en latin du point de vue de l'énonciation, de la morpho-syntaxe, et du lexique.

Après une introduction générale (partie 1), l'auteur aborde, dans une seconde partie, la requête en tant qu'acte de parole, en présentant notamment les théories de J.L. Austin, J. Searle ou encore G.N. Leech. Il s'intéresse en particulier aux actes

de parole indirects, à leur lien avec la politesse linguistique (p. 27-31), ainsi qu'aux directifs (p. 31-38).

Après avoir posé ce cadre linguistique large, il aborde en détail dans sa troisième partie (p. 39-66) la question du fonctionnement des directifs en latin. Il montre que l'expression d'une requête peut se faire à l'aide de formes verbales à l'impératif présent, impératif futur, subjonctif ; elle peut aussi passer par un énoncé interrogatif ou, plus rarement, un énoncé déclaratif. Sur le plan lexical, le locuteur latin qui veut « diriger » autrui peut aussi recourir à un verbe modal (*posse, uelle, oportet, licet, necesse est*).

La quatrième partie de l'ouvrage (p. 67-76) est consacrée aux parenthétiques marqueurs de volition : *obsecro, quaeso, amabo* ; la cinquième (p. 77-100) présente les différents outils qui seront utilisés pour analyser les verbes de demande, dont les travaux de sémantique structurale de Benjamin García-Hernandez, qui s'attache pour analyser le lexique, à des critères tels que la notion d'aspect ou la structure actantielle.

La sixième partie (p. 101-208), la plus importante, constitue le cœur du travail et a été préparée par les chapitres préliminaires : l'auteur y analyse l'emploi et la valeur respective des différents verbes de demande attestés en latin (en partant des verbes simples, pour lesquels il fait, à chaque fois, un précieux rappel étymologique, avant de se pencher sur leurs préfixés).

Quarante-trois verbes sont étudiés en tout. *Peto, posco* et leurs préfixés sont, sans surprise, largement représentés. Les analyses sont fines, et souvent appuyées de manière très judicieuse sur les commentaires métalinguistiques des Anciens (Festus, Servius). Les occurrences utilisées pour illustrer le propos proviennent avant tout des oeuvres de Plaute et Cicéron, ce qui n'empêche pas L. Unceta Gómez de se tourner vers d'autres auteurs (Virgile, Aulu-Gelle, ou encore Tite Live), en fonction des besoins de sa recherche. L'*index locorum Latinorum* (p. 233-238) témoigne de la richesse du corpus dépouillé, qui inclut des inscriptions et des textes juridiques.

Pour établir un classement des verbes de demande latins, L. Unceta Gómez prend en compte, les relations de « place » respective des locuteurs (*cf.* p. 110), qui influent sur le type de demande émis, de la supplication à l'ordre, ainsi que le critère de la coactivité (p. 112). Les verbes coactifs expriment une volonté forte du « demandeur », qui s'adresse à un interlocuteur qui lui est inférieur dans l'échelle hiérarchique. A l'inverse, les verbes non-coactifs sont ceux où la demande se fait dans un cadre où, soit les interlocuteurs ont une relation horizontale de type coopératif, soit le « demandeur » assume une « place » inférieure à celle de son interlocuteur. *Petere* (p. 116-118), qui est neutre du point de vue coactif, est présenté comme l'archiléxème des verbes de demande. La coactivité s'incarne dans des verbes tels *exigere*, *poscere* et *postulare* (p. 124-146) ; à l'inverse, *rogare* et *orare* sont des verbes non-coactifs (p. 146-166), tout comme les verbes de prière (*precari* : p. 179-195). La dimension non-coactive d'un verbe de demande peut s'exprimer de manière intensive (p. 167-178) dans des lexèmes tels *supplicare* ou *implorare*, de même que, à l'opposé, *deposcere* ou *flagitare* sont des coactifs intensifs. Un tableau qui intègre ces critères conclut judicieusement ce travail (p. 207), en faisant un rappel très clair du classement des verbes les plus fréquents.

À la fin de l'ouvrage, un index analytique propose une synthèse extrêmement pratique des observations de l'auteur et permet au lecteur intéressé par ou tel tel verbe précis d'obtenir des indications rapides (p. 213-218).

La richesse du travail fait de cet ouvrage un outil précieux pour tout chercheur amené à travailler sur l'expression de la requête en latin.

Sophie Roesch.

Alain Christol, *Le latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale* (Lingua Latina, 15) : Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2016, 424 pages.

La cuisine et la nourriture romaines ont fait l'objet de la synthèse de Jacques André (*L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Klincksieck, 1961) qui a aussi publié une édition et une traduction du traité d'Apicius dans la C.U.F. en 1965. La grande originalité de l'ouvrage d'Alain Christol est de conduire une étude lexicale qui ne concerne pas uniquement les aliments, mais aussi les techniques de préparation. Sont utilisés non seulement les deux recueils de recettes transmis sous le nom d'Apicius, mais aussi des textes d'agronomes et de médecins, des citations littéraires et des témoignages des grammairiens latins. Les termes sont groupés par domaines : les céréales et les légumes, les épices et les aromates, les fruits, l'huile le vin et le miel, les plats, les marmites et les couverts. L'analyse de chaque lexème s'appuie sur des textes traduits et commentés afin d'expliciter le plus précisément possible sa valeur sémantico-référentielle, puis sont étudiés l'étymologie et le devenir dans les langues romanes. L'information philologique est d'une grande ampleur et d'une précision remarquable en même temps qu'elle s'appuie sur une solide réflexion linguistique au sujet des phénomènes majeurs de la dérivation et de la formation de certains types de verbes. La lecture de cet ouvrage fait apparaître des phénomènes récurrents. Comme dans tout vocabulaire technique, la monosémie est plus répandue que la polysémie qui, quand elle est avérée, n'a pas une grande extension et concerne des relations métaphoriques ou logiques (cause-conséquence, moyen-effet). La synonymie est assez limitée avec comme corollaire une forte spécialisation des termes, même si certaines distinctions s'effacent : *aridus* « que l'on a fait sécher » (cf. *arescere* « devenir sec ») et *siccus* « sec » ne sont pas équivalents, mais la différence peut se perdre, car *siccus* élimine progressivement *aridus* (p. 249-250). De même des verbes parasynthétiques à préverbe *ex-* ou *de-* montrent (p. 276-279) que le détachement n'est pas exactement le même selon qu'il s'opère de l'intérieur (*enucleare* « retirer le noyau », *exossare* « enlever les os, les arêtes ») ou en surface (*depilare* « écaler, éplucher »). Certains mots servent de classificateur, mais s'effacent dans la dénomination des sous-catégories : parce qu'ils ont la peau fine et des noyaux et des pépins comme les pommes, la pêche est un (*malum*) *persicum* et l'abricot est, selon la variété, un (*malum*) *duracinum, armeniacum* ou *persicum*, la frontière entre la pêche et l'abricot étant floue (p. 262-264). Il est fréquent de voir un adjectif intégrer le sémantisme d'un substantif auquel il est fréquemment associé, alors que l'inverse est plus rare, le substantif *nucleus* désignant entre autres le « pignon » à partir de *nucleus pineus* (p. 294 et 298). Les textes permettent de constituer des sous-ensembles de termes dont le rapprochement traduit les représentations des locuteurs latins, lesquelles pour nous ne vont pas de soi ou ne sont pas forcément les nôtres : il n'y a pas de frontière nette entre le concombre et le melon (p. 83) ; l'oignon (*cepa*), l'ail (*alium*) comme le poireau (*porrus*) sont considérés comme des légumes (p. 107 et 114). L'apparition de nouvelles espèces conduit à des changements lexicaux, et leur désignation se font par l'emprunt des noms étrangers ou par l'intégration dans le sémantisme de noms existants, comme l'illustrent les différentes espèces de courges, courgettes et autres melons (p. 83-84) dans les langues romanes à partir des termes latins (p. 83-84). L'étymologie traduit elle aussi les représentations des plantes dans l'imaginaire collectif : l'*unio* est l'*oignon* et le mot est dérivé d'*unus* car la plante a un bulbe unique (p. 121). De telles associations sont faites par l'étymologie synchronique, dite populaire : *coccum* « coque, coquille » a été mis en relation avec *coquere* « cuire », si bien que *coculum* peut désigner à la fois un objet creux et un pot utilisé en cuisine (p. 374) et de même en fr., si *cocotte* est un dérivé de *coque*

« objet creux », son intégration dans le lexique culinaire a été favorisée par l'attraction de *coquere* (*ibid.*). La précision des analyses linguistiques, le très large champ des langues couvert, les traductions soignées recommandent ce livre à l'attention des historiens de la langue latine et des latinistes, mais aussi de ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'alimentation et de la vie quotidienne. Un travail exemplaire illustrant tout ce que la linguistique peut apporter à la compréhension des *realia*.

Jean-François Thomas.

Histoire des textes

Antonio Iurilli, *Quinto Orazio Flacco, annali delle edizioni a stampa secoli xv-xviii*, (Travaux d'Humanisme et Renaissance, DLXXIV) : Genève, Droz, 2017, 2 tomes, 1538 pages.

A. Iurilli a entrepris en 1993 la tâche herculéenne de dresser la liste de toutes les éditions d'Horace de 1465 à 1800. À travers ce catalogue, en analysant toutes les formes d'édition, avec traduction, commentaire, voire parodie, avec illustrations figurées ou adaptations musicales, c'est la réception du grand poète latin dans les cultures modernes qui est mise en lumière. De cette enquête gigantesque (la liste des bibliothèques remerciées fait plus de trois pages !), l'auteur a tiré une introduction de 283 pages qui analyse, siècle par siècle, du point de vue culturel, les données bibliographiques de ce catalogue de 648 pages et 2372 numéros (plus vingt éditions de datation et d'identification incertaines et seize pages d'illustration) qui suit, après l'explicitation des critères de classification selon la norme ISO 690-1975, l'ordre chronologique (p. 307-312) : pour l'auteur, la bibliophilie est une discipline de l'histoire de la culture et donc les normes ont été adaptées à cette visée culturelle. C'est donc une histoire de la réception d'Horace que nous proposent ces 283 pages : le *Quattrocento* italien retrouve les deux commentaires antiques et propose les premiers commentaires humanistes en mettant en valeur l'Horace lyrique, par rapport à l'Horace gnomique qui avait dominé le Moyen Âge et persiste un certain temps au delà des Alpes, tandis que l'enseignement de Philippe Béroalde l'Ancien prépare la réception musicale du poète latin. Le XVI^e^ siècle commence avec les éditions aldines de poche (in-8° et italiques), sans commentaires, dont le texte, avec ses contrefaçons lyonnaises, s'imposera jusqu'aux travaux de Muret (1555) et Lambin (1561), tandis que les éditions avec commentaires continuent, avec une destination surtout scolaire, et qu'apparaissent les premières paraphrases, analyses grammaticales et parodies ; dans toute l'Europe, l'attention se porte sur l'*Art poétique*, notamment avec Robert I^er^ Étienne, Christophe Plantin (qui imprime le premier index du poète de Venouse), et de nombreuses éditions autonomes. Au XVI^e^ siècle paraissent aussi de nombreuses traductions, en particulier de l'*Épître aux Pisons*, en allemand, italien (toscan), français, anglais (*Satires* et *Épîtres*), flamand, hongrois, polonais, espagnol (castillan), ainsi que des traductions musicales dans le monde germanique et les Pays-Bas, en Italie, Espagne, France et même Roumanie. Avec le XVII^e^ siècle, Horace entre dans le laboratoire poétique baroque : dans un processus d'émulation, en Italie, en Espagne, en Pologne, en France, en Angleterre, au Portugal, aux Pays-Bas et dans le monde germanique, avec des nuances, les traductions encouragent l'expérimentation